

# Communiqué de presse

Louvain, le 31 janvier 2012

## **InBev Belgium annonce une adaptation du prix pour le secteur Horeca**

Afin d'absorber une augmentation considérable des coûts de production, logistiques et opérationnels, InBev Belgium prévoit une adaptation des prix de la bière au fût d'en moyenne +5,5% (taxes et excises incluses) et en général de +5,8% (taxes et excises incluses) en moyenne. Les nouveaux tarifs pour le secteur Horeca seront appliqués à partir du 1er mars.

Ces adaptations des prix sont une conséquence directe de l'augmentation significative des prix des matières premières et de l'énergie, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur les coûts opérationnels. En une année, les prix du marché pour les matières premières de base comme le blé, le maïs et le froment ont subi des augmentations moyennes de 15% à 45%, alors que les prix de l'énergie et des emballages continuent à augmenter. Ces éléments-ci ainsi que d'autres facteurs, comme l'indexation des salaires, se traduisent en une hausse considérable de nos coûts de production fixes et variables en général.

InBev Belgium implémente la nouvelle adaptation des prix afin de garder l'équilibre entre les coûts et les revenus et réitère son engagement de continuer à dynamiser le marché de la bière en déclin structurel, par le biais d'innovations et d'actions commerciales, qui offrent également un support professionnel à ses clients Horeca. De plus, l'entreprise continuera à investir dans les activités belges de production, de marketing et commerciales.

### **Contacts presse InBev Belgium:**

Karen Couck                    - 016 27 69 65 -    [karen.couck@ab-inbev.com](mailto:karen.couck@ab-inbev.com)  
Natacha Schepkens        - 016 27 67 53 -    [natacha.schepkens@ab-inbev.com](mailto:natacha.schepkens@ab-inbev.com)